

L'ANSES CONCLUT A UN «RISQUE SANITAIRE FAIBLE OU NEGLIGEABLE» POUR LES UTILISATEURS DE TERRAINS DE GAZON SYNTHETIQUE

L'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation) a rendu ses conclusions conformément à la saisine gouvernementale de février dernier sur les modes d'exposition des populations sur les terrains de sport et les aires de jeux.

L'ANSES conclut à un « risque sanitaire faible ou négligeable » pour les utilisateurs de gazon synthétique d'après l'analyse des études françaises, européennes et internationales existantes. Cela est dû à la faible concentration d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les granulats de pneumatiques recyclés utilisés pour le remplissage des terrains de gazon synthétique.

L'ANSES se base notamment sur les travaux menés par les autorités européennes. En effet, l'Agence européenne des produits chimiques – ECHA – mène des travaux sur une nouvelle restriction dans le cadre du règlement REACH, c'est-à-dire sur la norme concernant le granulat de caoutchouc. Le ministère néerlandais de la santé, du bien-être et des sports, chef de file au niveau européen, a transmis ses conclusions à l'ECHA à la mi-juillet.

Ce rapport, que l'ANSES soutient, préconise un abaissement de la valeur cumulée maximale à 17mg/kg contre 6200mg/kg actuellement. Les entreprises accueillent favorablement cette restriction qui est déjà respectée par les industriels de la filière française.

L'UNION sport & cycle et FedairSport sont des partenaires engagés auprès des collectivités locales et sont à l'écoute des élus et des directeurs des sports pour partager les différents retours d'expériences et mettre en œuvre les bonnes pratiques à destination des utilisateurs.

Les entreprises se tiennent également à disposition des ministères en charge et des collectivités pour poursuivre le travail d'analyse sur les terrains indoor et sur la traçabilité environnementale des granulats de pneumatiques.

Concernant les aires de jeux, il est souligné que les enfants ne sont pas en contact avec le granulat de pneumatique recyclé puisque celui-ci est recouvert d'une couche de revêtement. La fabrication, la pose et l'entretien respectent ainsi des procédés et des réglementations strictes françaises et européennes. L'UNION sport & cycle et FedairSport seront mobilisés pour partager toute information complémentaire utile.

CONTACT PRESSE

Virgile CAILLET, Délégué général de l'UNION sport & cycle
virgile.caillet@unionsportcycle.com - 06 80 08 32 44

Jacques Baillet, président de FEDAIRSPORT
jacques.baillet@wanadoo.fr - 06 07 97 72 41

A PROPOS DE L'UNION sport & cycle

L'UNION sport & cycle est le syndicat professionnel loi de 1884 rassemblant les fabricants et les distributeurs d'articles de sport et équipements de loisirs, les entreprises du cycle et de la mobilité active et les entreprises de prestations de services autour du sport. Sa mission est de promouvoir le sport pour tous et d'être au service des entreprises de la filière du sport, des loisirs, du cycle et de la mobilité active.

A PROPOS DE FEDAIRSPORT

FEDAIRSPORT » (Fédération des Acteurs des Équipements de Sports et de loisirs) est une association d'intérêt général dans le domaine des équipements de sport et de loisirs.

FEDAIRSPORT apporte son savoir-faire et une vraie connaissance technique qu'elle met au service de ses adhérents, des collectivités et de toute personne désirant mieux connaître la filière équipement de sport et de loisirs.

FEDAIRSPORT constitue une plateforme d'échange et de travail pour rassembler tous les acteurs de la filière équipements de sports et de loisirs, du Maître d'ouvrage à l'utilisateur, pour travailler ensemble à la promotion et la valorisation des lieux de pratiques sportives et de loisirs de qualité, dans une logique de Développement Durable.

FEDAIRSPORT renforce les échanges relatifs à l'innovation dans le domaine des lieux de pratique sportive et de loisirs, et organise des actions destinées au développement de la filière.

FEDAIRSPORT est force de proposition sur les questions d'intérêt général, techniques, normatives et réglementaires, économiques, sociales et environnementales.